

Le diagnostic : objectifs et principaux points à risques

Depuis les années 1960 et les débuts de l'aviculture moderne, la production française de volailles a vu ses tonnages multipliés par six. Ce développement spectaculaire s'explique bien sûr par les progrès réalisés par la génétique, la nutrition, et la prévention sanitaire, mais également par ceux faits en matière de conception et de conduite de bâtiments avicoles.

Si trop longtemps, le logement des volailles n'a pas été considéré comme un facteur de production, le bâtiment d'élevage avicole est devenu aujourd'hui un véritable outil de travail au service de l'éleveur, de la production et de l'économie de l'exploitation. Les unités avicoles modernes, dont la taille varie de 400 à 1 500 m² s'orientent vers des productions de plus en plus spécialisées. Leur conception et leur gestion tiennent compte des volailles logées, mais aussi de l'environnement, de l'hygiène et du bien être animal.

I - Rappels sur la notion d'ambiance

Il est clairement admis aujourd'hui que la réussite d'un élevage de volailles, dépend beaucoup du bâtiment et du travail de l'éleveur. Le hasard existe peu en productions animales... *C'est le confort physiologique des oiseaux, maintenu à son meilleur niveau tous les jours de l'élevage, par une gestion adaptée du bâtiment et des équipements, qui garantit la fiabilité des résultats.* Dans le cas contraire, il est possible de dire qu'une partie des exigences des animaux n'a pas été satisfaite et que, soit l'éleveur, soit son bâtiment, en sont les principaux responsables. L'ambiance bioclimatique dans laquelle vivent les volailles, constitue en effet l'un des paramètres



Les paramètres d'ambiance sont les éléments clefs du diagnostic.

les plus importants de leur environnement. Un bâtiment correctement rénové, doit permettre à l'éleveur de mieux la maîtriser tout au long du cycle de production.

Rappelons les principales composantes de cet environnement bioclimatique, que nous appelons paramètres d'ambiance. Ils sont définis par la température, l'humidité, les vitesses d'air, et la qualité de l'air. A ces éléments il convient d'ajouter l'état des litières et des parois, susceptibles toutes deux d'interférer sur le confort général des volailles. En élevage, ces différents paramètres agissent rarement individuellement. C'est une association négative de plusieurs d'entre eux qui crée les déséquilibres. Aussi l'éleveur, doit-il rechercher constamment le meilleur compromis, en prenant en compte, les conditions climatiques extérieures et les caractéristiques des oiseaux logés : âge, densité, espèce, état sanitaire...

Maintenir tout au long de sa vie l'oiseau en excellent état d'équilibre phy-

siologique permet aussi d'éviter que le rapport existant entre lui-même et son environnement microbiologique ne soit rompu au profit de ce dernier. Les paramètres de l'ambiance qui délimitent la zone du confort thermique agissent également sur le niveau du confort physiologique. Citons, en plus, comme pouvant être néfastes à ce dernier : l'ammoniac, les poussières, certains gaz de combustion (CO₂, CO), la charge microbienne et fongique de l'air.

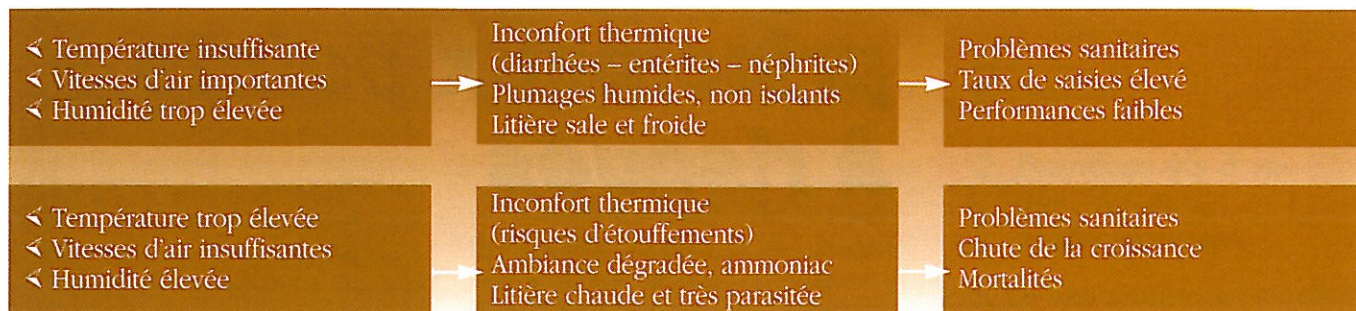
En élevage expérimental, il est possible d'isoler l'un ou l'autre des paramètres de l'ambiance pour pouvoir connaître son incidence sur les performances. La plupart du temps, les écarts observés par rapport au témoin n'apparaissent pas très importants et sans mesure avec les constatations faites sur le terrain. Ceci est dû au fait qu'en élevage expérimental, lorsqu'un paramètre est étudié, l'ensemble des autres, ainsi que les normes générales de l'élevage (matériel, litière...) sont correctement maîtrisées. Les volailles

ont alors la possibilité de compenser partiellement. Au contraire, en élevage industriel, la gestion des conditions de

vie des animaux est souvent la résultante de multiples compromis technico-économiques. En conséquence,

très fréquemment plusieurs paramètres se combinent et provoquent des désordres plus importants.

Figure 4 : associations négatives de paramètres de l'ambiance



II - Les facteurs de risques

De nombreuses enquêtes écopathologiques, mesures et contrôles réalisés sur le terrain, ont permis d'établir des liens entre certaines structures de bâtiments et la fréquence de problèmes zootechniques et sanitaires. L'importance de certains facteurs de risques, tant au niveau des bâtiments que de la conduite d'élevage ont été ainsi mis clairement en évidence. Ces études ont permis aux éleveurs et techniciens avicoles d'améliorer progressivement l'outil de travail que constitue le poulailler.

1. Litières humides

Dans les élevages où la litière est défectueuse, il est fréquemment observé des problèmes sanitaires et de mauvais résultats ; les facteurs responsables peuvent se situer au niveau :

- de la qualité des sols,
- d'un mauvais écoulement des eaux,
- d'une isolation insuffisante (parois et plafonds),
- d'une mauvaise étanchéité des parois,
- d'une ventilation mal conçue ou mal gérée...

2. Chocs thermiques

Des écarts de température supérieurs à 5 °C sur 24 heures, ainsi qu'une ambiance froide au démarrage (0-21 jours) se révèlent être également des facteurs de risques importants. Ils peuvent provenir :

- d'une mauvaise isolation,
- d'une étanchéité insuffisante,
- d'un site trop exposé, très venté,
- d'un chauffage insuffisant,
- d'une ventilation mal réglée...

3. Chutes d'air froid

Des chutes d'air froid sur les animaux provoquent très souvent des désordres sanitaires et de mauvaises performances. Dans ce cas sont incriminés :

- la hauteur des admissions d'air,
- des obstacles à la diffusion de l'air,
- l'absence de dépression stable,
- le manque d'étanchéité,
- la ventilation et sa régulation...

4. Excès d'humidité et d'ammoniac

Des troubles liés à des ambiances humides et chargées en ammoniac ont bien souvent des répercussions sur la santé des volailles et peuvent avoir pour origine :

- la qualité des sols,
- certaines structures de lanterneaux,
- des volumes d'air insuffisants,
- la pente de toiture,
- le type d'admission d'air,
- la régulation de la ventilation...

5. Renouvellements d'air insuffisants

En fin d'élevage, un fort ralentissement de la croissance, accompagné parfois de troubles respiratoires, peut être observé dans certains bâtiments. Les causes peuvent être :

- le lieu d'implantation encaissé et humide,
- le volume d'air insuffisant par animal,
- la pente trop faible de la toiture,
- le mauvais tirage du lanterneau,
- la gestion de la ventilation...

6. Mortalités par coup de chaleur

Le coup de chaleur est dû à une élévation excessive de la température de l'animal aboutissant à des baisses de performances et des mortalités élevées ; il s'explique souvent par :

- le manque d'équipements de prévention,
- des débits insuffisants,
- une absence de vitesses d'air,
- un mauvais réglage de la ventilation...

7. Matériel d'élevage inadéquat

Des normes relatives au matériel d'élevage non respectées peuvent conduire à des taux de mortalités élevés au démarrage et à des lots hétérogènes, à cause :

- de l'absence de matériel de démarrage,
- d'une insuffisance de points d'eau et d'alimentation,
- d'une mauvaise accessibilité et répartition,
- d'un manque de luminosité...

III - Les principaux points à surveiller

Pour tirer partie de la rénovation de son bâtiment, il faut tout d'abord faire un état des lieux, de ses points forts et de ses points faibles, en comparant ses résultats technico-économiques à ceux des collègues ou aux données publiées dans les enquêtes avicoles. Puis faire réaliser un diagnostic du bâtiment par un technicien compétent, qui passera en revue tous les éléments qui concourent à l'obtention de

bonnes performances (structure, étanchéité, isolation, ventilation, matériel...). Lors de cette visite approfondie de l'élevage, qui doit toujours se faire en présence de l'éleveur, un certain nombre de mesures sur site (vitesses d'air, dépression, débits de ventilateurs...) et de contrôles (fumi-gènes, contrôle de l'étanchéité...) devront être soigneusement réalisés et consignés. Enfin à l'issue de ce travail, une véritable réflexion économique devra alors s'engager, en considérant bien qu'une rénovation ne sera rentable que si l'on gomme d'abord les points faibles du poulailler en faisant bien le rapport investissement/économie réalisée ou amélioration des performances attendue.



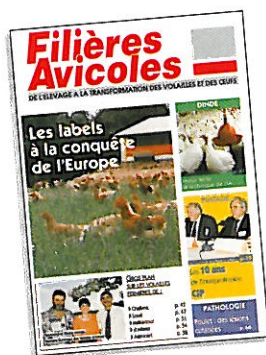
Le diagnostic préalable met en évidence les points forts et les points faibles du bâtiment.

Liste des principaux points à diagnostiquer :

1	L'état général de la structure (fermes, toiture, bardage, ...)
2	L'évacuation des eaux et l'état du sol
3	L'étanchéité (des ouvrants, des portes, de la coque, ...)
4	L'isolation (plafond, soubassement, parois, ...)
5	La capacité de ventilation (lanterneau, ventilateurs, ...)
6	Les entrées d'air (hauteur, forme, obstacles à la diffusion, ...)
7	La régulation (verrins, sondes, cohérence du système, ...)
8	Le matériel intérieur (éclairage, chauffage, alimentation, abreuvement, ...)
9	La prévention sanitaire (accès, sas, abords, facilité de nettoyage, ...)
10	La sécurité (alarme, installation électrique, de gaz, ...).



La référence incontournable des professionnels avicoles



SOMMAIRE

- Faits du mois
- Gestion et conduite d'élevage
- Matériel et bâtiments
- Pathologie et hygiène
- Transformation
- Ouverture sur le monde
- Dossiers



Oui je m'abonne !

Formule 1 an
Economie : 121 F

☐ Je choisis la formule 1 an, soit 11 n° pour 495 F TTC au lieu de 616 F, prix au n°.
Mon économie : 121 F.
Etranger : 595 FF - Etudiant : 340 F, sur justificatif.
(France : 75,46 € - Etranger : 90,71 € - Etudiant : 51,83 €).

Formule 2 ans
Economie : 342 F

☐ Je préfère la formule 2 ans, plus avantageuse soit 22 n° pour 890 F TTC au lieu de 1232 F, prix au n°.
Mon économie : 342 F. Etranger : 1090 FF.
(France : 135,68 € - Etranger : 166,17 €).

L'abonnement à FILIERES AVICOLES est déductible de mes recettes d'exploitation.

☐ Je vous joins mon règlement à l'ordre de FILIERES AVICOLES par :

☐ chèque ☐
Votre numéro de carte

Date de validité Mois Année

☐ Merci de m'adresser une facture acquittée pour ma comptabilité.

Mon n° de TVA intracommunautaire :

Je suis :

- ☐ Producteur volailles chair, surface bâtiments
- ☐ Oeufs, nombre de pondeuses
- ☐ Industrie d'aval. Secteur Fonction
- ☐ Autre activité : merci de préciser

Adresse de réception de mon abonnement

GAE/C/Société
Nom
Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Pays
Tél Date de naissance
Fax

Signature

A retourner à

Filières Avicoles

A l'attention de Monique GICQUEL.
BP 6359. 35063 Rennes cedex. France.
Tél 33 02 99 32 21 21 Fax 33 02 99 32 89 20
Courrier Internet : edit.du.boisbaudry@wanadoo.fr

Conformément à la loi "Informatiques et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.